



Article 1 : L'intention

Les signes sont clairs. La Terre souffre.

Alors, que faire ? Le déni est irresponsable. L'angoisse, infructueuse.

Pour inventer le monde de demain, il faut rêver. Et agir.

Rêver un monde plus juste et plus respectueux du vivant, pour sauvegarder la planète et cultiver notre bonheur !

Article 2 : Les publics

Le concours est à destination des écoliers de Redon et des environs (écoles publiques) et des collégiens des établissements publics de Redon (Beaumont, Erea, IEM, ITEP). Il s'adresse également aux collèges publics du BAPE Guichen/Bain (Crevin, Guichen, Maure de Bretagne, Guipry-Messac, Bain de Bretagne)

Article 3 : Les sujets

Plusieurs sujets sont proposés en fonction des tranches d'âges.

Pour les établissements du primaire

CM1 – CM2

POÉSIE

Ode à l'arbre

Pour les établissements du secondaire

6ème - POÉSIE

Aude à l'arbre

5e RECIT D'AVENTURE

Un personnage se retrouve dans la nature sauvage : raconte un épisode de son aventure.

« Quand je me suis réveillé, j'ai passé un moment à observer les arbres autour de moi. J'ai écouté longtemps les oiseaux. Les sons que j'entendais ne m'étaient pas familiers. Ma tête était vide. Je n'avais aucun souvenir. J'ai laissé entrer les bruits de la nature au fond de mes oreilles. Je me suis senti bien, comme neuf. Une fois debout, j'ai commencé à avancer sur le sentier qui s'étendait devant moi... »

(Incipit rédigé par Benoît Broyart, auteur associé au concours)

Complément d'informations :

Vous devez rédiger la suite du texte proposé.

Objet d'étude (programme) : pourquoi aller vers l'inconnu ?

4ème – DECLARATION

Déclare ton amour à un lieu de nature

Complément d'informations :

Le lieu peut être réel ou fictif / proche de ton environnement quotidien ou au contraire lointain.

Le genre peut être une poésie lyrique, une lettre, une déclaration d'amour.

Objet d'étude (programme) : dire l'amour.

3ème – FABLE

Un humain et un animal se rencontrent. Ils échangent sur ce qui est essentiel.

Objets d'étude (programme) : individu et pouvoir / dénoncer les travers de la société.

NB : Les participants issus d'établissements d'enseignement spécialisé ou adapté peuvent choisir librement leur sujet.

Article 4 : Les modes de participation pour les scolaires

2 options :

- catégorie 1 : la participation en classe
- catégorie 2 : la participation libre, individuelle

Dans le cas de la catégorie 1 : l'enseignant fait participer l'intégralité des élèves de sa/ses classe(s) au concours et y consacre des heures d'enseignement. Cela peut donner lieu à une production collective, signée de l'ensemble des élèves. Ou bien à plusieurs productions, rédigées par des élèves seuls ou en groupe. Dans ce cas, il revient à l'enseignant.e, selon l'organisation qu'il.elle jugera bonne, de choisir les **5 productions** (par classe) qu'il.elle enverra au jury. En aucun cas ce choix ne sera effectué par les organisateurs et/ou membres du jury : l'envoi de plus de 5 productions par classe invalidera sa participation au concours.

Dans le cas de la catégorie 2 : l'enseignant.e. propose le concours aux élèves de sa/ses classe(s) mais n'y consacre pas d'heures d'enseignement. Les élèves participent sur la base du volontariat, sur leur temps libre. Cependant, il revient à l'enseignant.e de rassembler les productions et de procéder à leur envoi.

Article 5 : Se déclarer participant

Les enseignant.e.s souhaitant participer devront compléter le formulaire qu'il.elle.s recevront par mail et le renvoyer à l'adresse : giannarisi@ac-rennes.fr au plus tard le **jeudi 1^{er} décembre**.

Article 6 : Contraintes d'écriture

Toute production ne pourra excéder 2 pages dactylographiées (taille 12, police Times New Roman, interligne 1,5). **L'en-tête** devra détailler le nom du concours, le numéro de la catégorie, le sujet, l'établissement expéditeur, le(s) nom(s) des élèves.

Article 7 : Le mode d'envoi des écrits

Le.s texte.s devront être envoyé.s par mail, dans un document joint au format pdf, à l'adresse giannarisi@ac-rennes.fr. L'objet du mail devra indiquer le numéro de la catégorie, le niveau de la classe, l'établissement expéditeur. Plusieurs productions pourront être envoyées dans un même mail, pourvu qu'il s'agisse de la même classe. Si l'enseignant.e participe avec plusieurs classes, il.elle devra envoyer un mail par classe.

Dans le respect de la date limite d'envoi (voir article 8), chaque participant pourra procéder à l'envoi des productions dès que ces dernières seront achevées.

Article 8 : La date limite d'envoi

La date limite d'envoi des productions est fixée au **mardi 16 mai 2023**.

Article 9 : Le jury

La composition du jury n'est à ce jour pas arrêtée.

Article 10 : Les prix et la remise des prix

L'organisatrice déterminera a posteriori le nombre de récompenses remises par catégorie, en fonction du nombre de participants.

La remise des prix aura lieu à Redon en juin. La date et le lieu précis ne sont à ce jour pas fixés. Toutefois, afin de préparer au mieux cet évènement, il sera demandé aux participant.e.s de s'inscrire préalablement. Un formulaire en ligne sera envoyé à cet effet et sera à compléter pour le **lundi 9 janvier 2023**.

Article 11 : Prolongements

Si les enseignant.e.s et les élèves ayant participé le souhaitent, ils pourront procéder à une mise en voix des textes concourant. La compilation des lectures pourra être publiée et ainsi mise en valeur sur les sites internet des établissements scolaires. L'organisatrice s'engage à effectuer la compilation des différents fichiers audio.

Deux livrets imprimés, regroupant toutes les productions récompensées, seront remis à chaque classe participante au cours de l'année scolaire suivante.

Article 12 : Utilisation du nom, de l'image, de la voix

Du seul fait de sa participation au concours, chaque gagnant.e autorise par avance l'organisatrice à utiliser son nom, son image, sa voix pour toute opération de promotion du concours. Dans le cas d'une participation en classe, il revient à l'enseignant.e inscrit.e de vérifier a priori les autorisations signées des responsables légaux.

Gianna Risi, professeure-documentaliste,
organisatrice du concours
Septembre 2022, Redon